



Une rentrée DéSAStreuse pour le SPIP93

Une nouvelle structure comprenant un QSL et une SAS a ouvert le 1 juillet 2024 à Noisy le Grand. Les agents du MF ayant participé au projet de création ont questionné très tôt la Direction sur l'organisation de travail qu'induit une nouvelle structure. Aujourd'hui, ils déplorent l'impréparation des cadres du SPIP et le manque de soutien, de pilotage de la part de la Direction du SPIP dans le cadre de l'ouverture de la SAS.

Les agents du MO, eux, ont découvert l'organisation de cette structure à compter de juin 2024 et n'ont jamais été associés au projet d'ouverture alors même que 2 agents du MO sont affectés au QSL de Noisy.

Ne parlons même pas de consultation des Organisations syndicales.... Il n'y en a pas eu !!!

Comme il fallait le craindre, *c'est un bilan caSASTrophique* que l'on peut faire de l'ouverture de cette structure flambante neuve.

D'abord sur un plan des ressources humaines, le compte n'est pas bon. Nous déplorons le manque de personnel de surveillance à la fois pour la SAS et le QSL. Trois surveillants sont prévus les week-ends pour toute la structure. Il est même arrivé qu'un seul surveillant soit affecté un week-end pour s'occuper des 142 détenus... Les conditions de détention dégradées, associées à un faible effectif de surveillants, augmentent drastiquement le risque d'incidents au sein de cet établissement !

En ce qui concerne les CPIP, il n'y a que 3 agents affectés à la SAS dont un qui part prochainement. La Direction ose pourtant demander qu'un CPIP de la SAS vienne à 50 % au QSL le temps qu'une collègue du QSL revienne d'arrêt maladie. Il faut dire que seulement 2 postes (chacun à mi-temps soit 1 seul ETP) de CPIP ont été prévus pour le QSL, largement insuffisant au regard des besoins réels (déjà 52 semi-libres pour un effectif théorique de 30 places) ...

Ensuite, relatons les conditions de travail dégradées au sein de la SAS et du QSL, là encore, imputables à une impréparation totale de la Direction !

Les semi-libres n'ont pas accès à l'unité sanitaire et celle en place au sein de la SAS est sous-dotée. Il n'y a ni dentiste ni psychiatre. Tous doivent demander des PS afin de se faire soigner convenablement, ce qui implique évidemment (encore) une charge de travail accrue pour les personnels. Il semblerait de toute façon que la santé des PPSMJ n'ait pas été au cœur des préoccupations puisque les cellules PMR sont au 2^{ème} étage alors même que les PPSMJ n'ont pas d'accès à l'ascenseur. Le souvenir des jeux paralympiques doit déjà être loin..... !!!

Enfin, ce n'est pas non plus l'objectif de réinsertion qui a guidé ce projet.

Le QSL (dont le régime est porte fermé) a d'ailleurs été construit sans une pensée pour le SPIP, la preuve en est, il n'y a aucun bureau dédié pour les collègues affectés et ceux-ci n'ont pas accès à APPI ! Aucune activité n'a été prévue pour les semi-libres pour le moment, qui n'ont bénéficié d'aucun accompagnement socio-professionnel de tout l'été.

Les personnes suivies, à l'abandon socialement et sanitaire, s'alcooliseraient fortement à proximité de l'établissement. Et la SAS n'est pas en reste. *Faute de protocole ou de pilotage de la Direction avec l'ensemble des acteurs judiciaires, la charge de travail des CPIP est insupportable. Plus de 113 rapports pour une CAP et 3 CPIP. Ces 3 agents se retrouvent à plus de 41 heures d'heures supplémentaires soit l'équivalent d'un temps plein !!!!*

En conséquence, des agents sont en arrêt, d'autres veulent partir alors qu'ils sont affectés depuis juillet 2024... Pourtant, des mails d'alerte à la Direction ont été envoyés pour les informer de la situation.....sans réponse de tout l'été.

Les organisations syndicales alertent sur les difficultés des personnels CPIP et surveillants sur le terrain, qui déplorent une situation chaotique et verbalisent être en grande souffrance.

L'absence de soutien et le silence prolongé de notre Direction sont perçus par l'ensemble des agents comme une forme de maltraitance, accentuant un profond sentiment de malaise au sein de l'équipe !

Les organisations syndicales demandent instamment que la Direction engage un véritable dialogue, accompagné de propositions concrètes visant à améliorer les conditions de travail des agents affectés à Noisy le Grand ainsi que des PPSMJ.